



Proposition technique pour la réalisation du Document d'Objectifs (DOCOB)



Agence des
aires marines protégées

Natura 2000 FR 9102013

« Côtes sableuses de l'infralittoral languedocien »



photo : Laurent Balesta / L'OEI d'Andromède

Groupement d'aires protégées L'OEI d'Andromède



Comité de Pilote N°1
Mardi 25 septembre 2012
Narbonne





Les différentes étapes de la vie d'un site Natura 2000

Phase N° 1

Proposition et désignation du site

Installation du COPIL

Phase N° 2

Rédaction du DOCOB

Validation du DOCOB

Phase N°2 : élaboration du DOCOB

Phase N° 3

Animation et mise en œuvre du DOCOB

Phase N° 4

Evaluation du DOCOB

Phase N° 5

Réactualisation du DOCOB



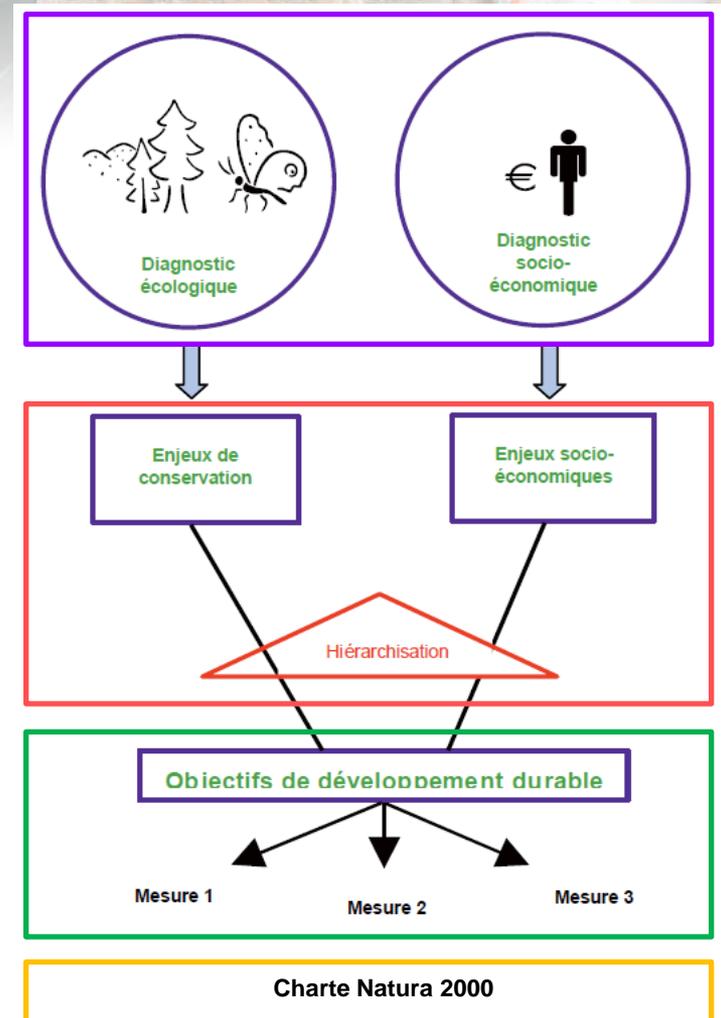
@Voile de Neptune



Le DOCOB : un document cadre

Il se compose :

- Tome 1**
 - Volet état des lieux (écologique & socio-économique)
 - Analyse écologique & hiérarchisation des enjeux écologiques
- Tome 2**
 - Volet opérationnel
 - Charte Natura 2000



L'implication des acteurs dans l'élaboration du DOCOB est essentielle pour aboutir à un document adopté par tous et opérationnel

Tome I : état des lieux et diagnostics – objectifs et enjeux de conservation

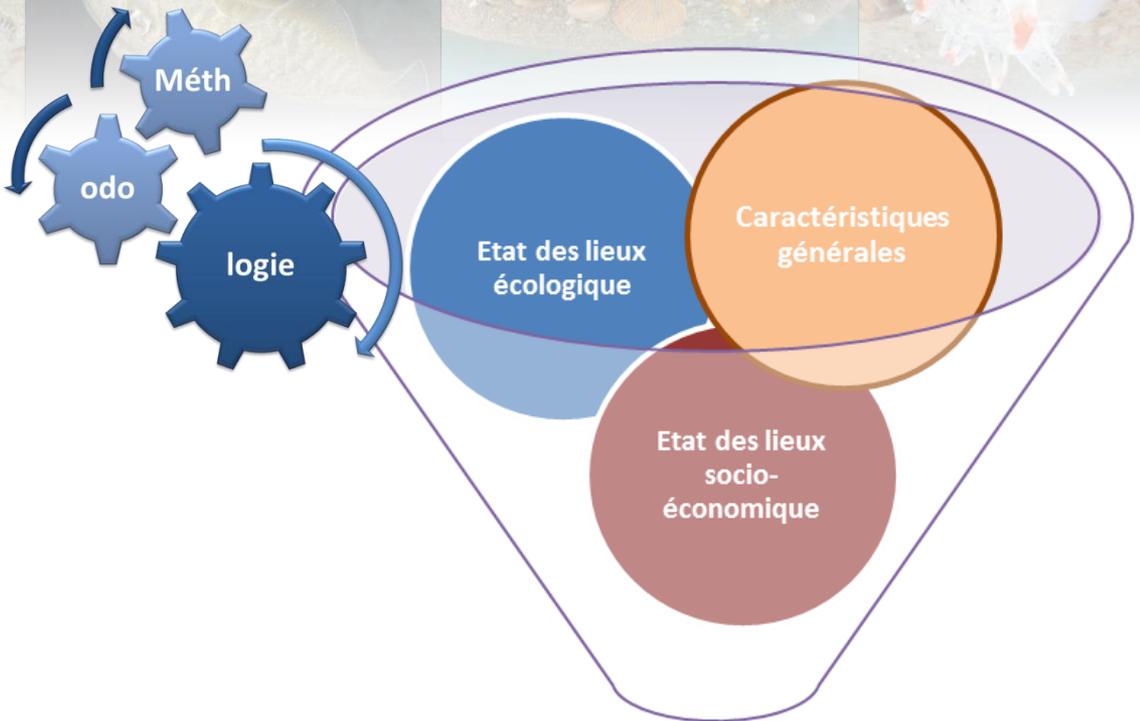
Tome II : concertation et définition des mesures de gestion

Poser les bases & informer

Caractéristiques générales

Etat des lieux écologique

Etat des lieux socio-économique



Analyse écologique
Hiérarchisation des enjeux de conservation

Tome I : état des lieux et diagnostics – objectifs et enjeux de conservation

Tome II : concertation et définition des mesures de gestion

Etat des lieux socio-économique

Connaissance du territoire & de ses acteurs

Deux angles de travail

- approche par la connaissance des territoires



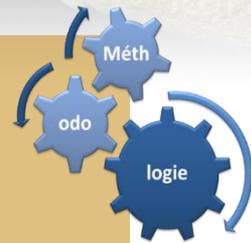
caractérisation socio-économique du territoire et du site

- approche par la connaissance des usagers

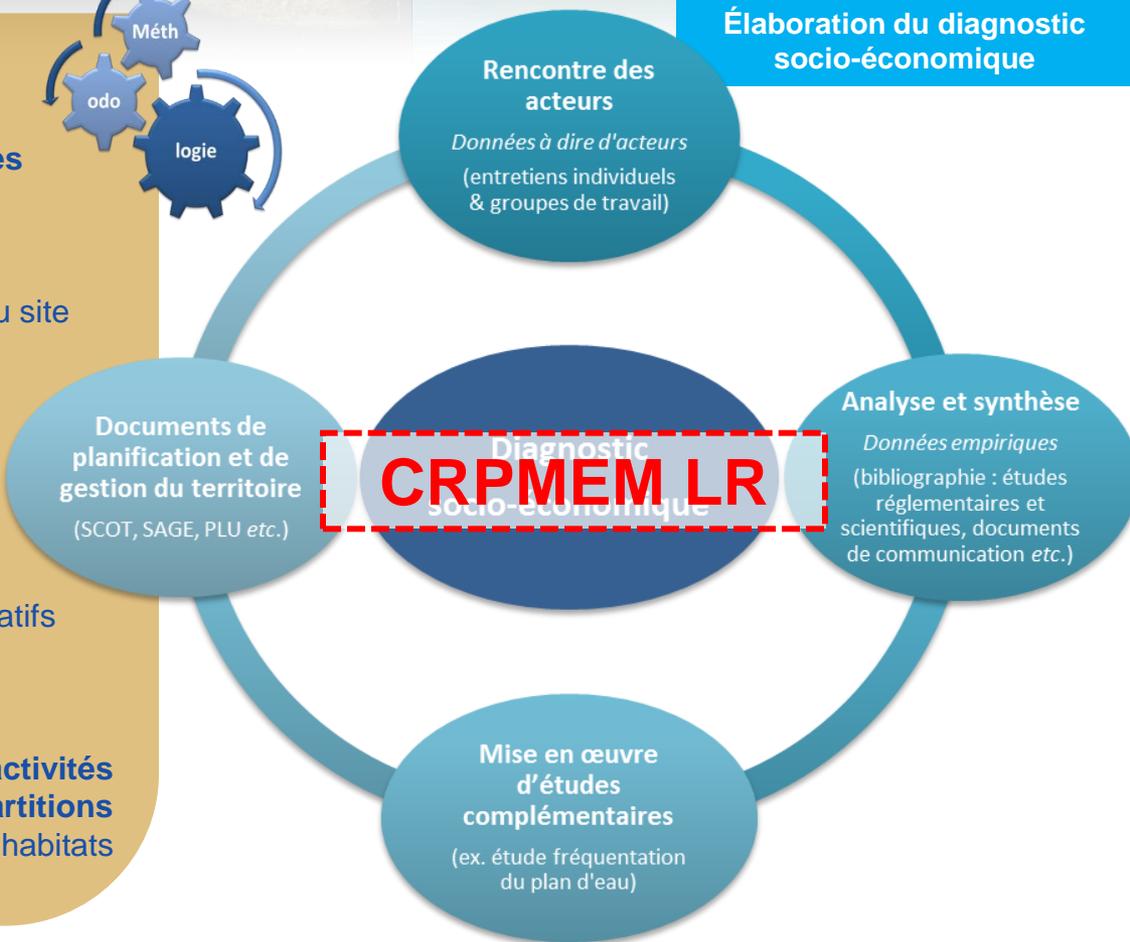


caractérisation des usages professionnels et récréatifs

Objectif : dégager une **vision globale des activités marines** sur le site Natura 2000, de leurs **répartitions spatiales et interactions potentielles** avec les habitats et espèces Natura 2000



Élaboration du diagnostic socio-économique



Tome I : état des lieux et diagnostics – objectifs et enjeux de conservation

Tome II : concertation et définition des mesures de gestion

Etat des lieux socio-économique

Connaissance du territoire & de ses acteurs

Thématiques abordées dans le diagnostic socio-économique (ex. site Pilote Palavas)



Chiffres clés

Fiche N°2 « Pêche professionnelle »

LANGUEDOC-ROUSSILLON

Flotte régionale = 741 unités de pêche
5 principaux ports de pêche

QUARTIER MARITIME DE SETE

= 1656 marins dont 1 106 pêcheurs petits métiers
3 principaux ports de pêche (Grand' Agde, Sète, Grand-du-Roi)

SITE NATURA 2000

3 grand'homies
= 152 unités de pêche dont 65 travaillent régulièrement sur le site Natura 2000
Diversité et polyvalence de l'activité de pêche aux petits métiers



Fiche habitat marin N°1

Code EUR 27 : 1120*
(*espèce prioritaire)

Code Corine : 11.34

Correspondances biocénotiques
Typologie ZNIEFF Mer : III.8
Typologie EUNIS : A4.6
Typologie CAR/ASP : III.5.1
Typologie régionale MNHN : III.5.1
& III.5.1.b « association de la matte morte de *Posidonia oceanica* »

Herbiers à Posidonie (*Posidonia oceanica*)

La pêche professionnelle en Languedoc-Roussillon

La pêche professionnelle en Languedoc-Roussillon est un secteur d'activité très important pour l'économie régionale ; elle jouit des particularités physiques de la côte languedocienne. En effet, doté d'un vaste plateau continental de près de 14 000 km² — ce qui en fait le plateau le plus important de Méditerranée occidentale —, en relation étroite avec les zones côtières et lagunaires, le littoral du Languedoc-Roussillon est donc parfaitement adapté au développement de cette activité maritime.

Fort de ces deux caractéristiques naturelles, l'activité de pêche régionale est composée d'une flottille d'environ 741 navires (auxquels s'ajoutent 81 navires armés en CPP : Conchyliculture Petite Pêche), ce qui la place en deuxième position des flottes régionales, après la Bretagne. Le Golfe du Lion fournit, tous produits confondus, plus de 90 % des quantités débarquées sur les côtes françaises de Méditerranée.

Dotée de cinq principaux ports de pêche, qui sont les ports de Port-Vendres, Port-La Nouvelle, Agde, Sète et le Grau-Du-Roi, la région fait office de cheville ouvrière de l'activité pêche sur la façade méditerranéenne française.

► Structuration de la pêche professionnelle

L'activité de pêche professionnelle, quels que soient son secteur et son type de navigation, est fortement encadrée par des structures administratives et professionnelles. Voici une liste non exhaustive des acteurs ayant compétence à agir sur le milieu de la pêche professionnelle en général, et en Languedoc-Roussillon en particulier :

- l'Union européenne, via son pouvoir réglementaire, au travers notamment de la Politique Commune des Pêches (PCP) et du règlement (CE) 1967-2006, spécifique à la mer Méditerranée, dit « PCP Méditerranée » ;
- les Organisations Régionales de Pêche (ORP), organismes internationaux assurant la conservation et la durabilité des ressources halieutiques en mer ;

Statut de protection

Directive Habitats Faune Flore – Annexe I « habitat prioritaire »

Conventions de Barcelone (adoptée décembre 1995) et de Berne (adoptée février 1995)

Liste des espèces végétales protégées en France (arrêté ministériel du 19 juillet 1988) interdisant « de détruire, de colporter, de mettre en vente, de vendre ou d'acheter tout ou partie » l'herbier

Il est pris en considération en tant que biotope dans le décret d'application n°89 694 du 20 septembre 1989 de la loi Littoral n°86.2 du 3 janvier 1986. Ce décret d'application impose notamment la réalisation d'une notice d'impact spécifique sur le milieu marin, et en particulier sur l'herbier à posidonie, pour tout projet d'aménagement littoral

L'habitat herbier à posidonie doit être pris en compte dans les dossiers d'aménagement et les études d'impact (loi sur l'eau n°92.3 du 3 janvier 1992)

Les herbiers marins sont pris en compte par l'Unesco depuis la conférence de Kio en 1992

Caractéristiques générales de l'habitat et de son intérêt patrimonial

L'herbier à posidonie est constitué par la magnoliophyte marine *Posidonia oceanica*, - plante à fleur endémique de la Méditerranée - caractéristique de l'étage infralittoral. Selon leurs répartitions géographiques ces formations végétales arborent différentes formes : constituant comme en Corse et en PACA de véritables prairies sous-marines denses pouvant atteindre - 40 m de profondeur (moyenne - 20 m - 30 m), ou comme en Languedoc-Roussillon, se présenter sous forme de taches d'herbiers plus ou moins diffuses. En effet, cet habitat est assez rare à l'Ouest du Rhône, zone qui peut être considérée comme son aire limite de répartition.

Zoom sur les herbiers du Languedoc-Roussillon

Sur le littoral du Languedoc-Roussillon, 2 grands ensembles à Posidonies ont été identifiés :

- pour le littoral Roussillonnais : les herbiers se trouvent sur la côte rocheuse des Albères, entre Cerbère et Argelès-sur-Mer ;

Tome I : état des lieux et diagnostics – objectifs et enjeux de conservation

Tome II : concertation et définition des mesures de gestion

Analyse écologique & hiérarchisation des enjeux de conservation

confrontation des enjeux écologiques et socio-économiques

Partage de cette analyse via la concertation : 4 réunions thématiques

Patrimoine naturel

Usages

Aménagements littoraux et risques naturels

Qualité de l'eau et bassins versants

Objectifs

Partager et valider l'analyse écologique et la hiérarchisation des enjeux de conservation

Echange sur les premières propositions d'orientations de gestion

Réunions thématiques

Réunions de groupe

Réunions bilatérales

Tome I : état des lieux et diagnostics – objectifs et enjeux de conservation

Tome II : concertation et définition des mesures de gestion



La concertation : des temps forts du TOME I

Réunions d'information - Réunions de groupe (groupes de travail thématiques) - Entretiens individuels - Réunions de partage & validation -

Implication des acteurs = ESSENTIELLE

Partage et pré-validation des diagnostics

Réunion

Activités marines récréatives

Pêche professionnelle & conchyliculture en mer

Partage et travail sur l'analyse écologique

Réunion

Patrimoine Naturel

Usages

Aménagements littoraux & risques naturels

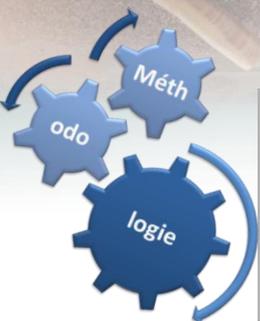
Qualité de l'eau & bassins versants



Tome I : état des lieux et diagnostics – objectifs et enjeux de conservation

Tome II : concertation et définition des mesures de gestion

Objectif : Identifier & concerter



TOME I

Inventaires écologique & socio-économique

Analyse écologique

Orientations de gestion

Objectifs de développement durable

Mesure de gestion

Mesure de gestion

Mesure de gestion

Action **

Action *

Contrat

Charte Natura 2000

Définis au regard des enjeux de conservation et enjeux socio-économiques

Entretiens individuels, en groupe, réunions et ateliers thématiques, autres DOCOB(s)

Définir : un plan de financement de ces actions et contrats, les acteurs pressentis et le calendrier de mise en œuvre

TOME II

Tome I : état des lieux et diagnostics – objectifs et enjeux de conservation

Tome II : concertation et définition des mesures de gestion



Large concertation des acteurs locaux

Les différents groupes de travail thématiques

Objectif : Travailler et réfléchir aux orientations, mesures de gestion et actions à inscrire au DOCOB du site Natura 2000



Groupe de travail thématique

Patrimoine naturel

Nautisme et plaisance

Plongée sous-marine

Pêche de loisir

Sports de glisse

Pêche professionnelle et conchyliculture en mer

Aménagements littoraux et risques naturels

Qualité de l'eau et bassins versants

Charte Natura 2000



Tome I : état des lieux et diagnostics – objectifs et enjeux de conservation

Tome II : concertation et définition des mesures de gestion



Orientations de gestion identifiées sur le site Posidonies côte palavasienne

Conserver les habitats naturels et les espèces d'intérêt communautaire tout en contribuant à la gestion durable des activités et à la valorisation du territoire



Volet I

Renforcer la connaissance des habitats et des espèces d'intérêt communautaire et suivre leur évolution (HAB)



Volet II

Favoriser le développement durable et la valorisation des usages et des activités socio-économiques compatibles avec les enjeux de conservation du site Natura 2000 (ACT)



Volet III

Contribuer à l'articulation des différentes démarches de gestion du littoral en intégrant les interactions bassins versants – lagunes – mer, avec les enjeux de conservation du site Natura 2000 (ATM)

+ Communication, sensibilisation et animation



Charte Natura 2000

Collective

Posidonies de la côte palavasienne

Pourquoi signer cette Charte Collective ?

L'objectif de la démarche Natura 2000 est de trouver le juste équilibre entre le développement économique et la préservation des richesses naturelles d'intérêt communautaire d'un site et du réseau.

A travers cette démarche volontaire d'adhésion à la Charte Natura 2000 du site Posidonies de la côte palavasienne, vous marquez votre engagement ~~est~~ aux valeurs et aux objectifs de la démarche Natura 2000, à travers la conservation et la protection du patrimoine naturel marin

En contrepartie, les services de l'état et la structure animatrice du site Natura 2000 (**Mettre le lien**) s'engagent à fournir les informations d'ordre écologiques dont ils disposent (ex. carte des d'habitats et biocénoses marines) et s'engagent à ce tenir disponible pour toute demande d'informations complémentaires.

Que contient cette Charte Collective ?

Cette Charte Natura 2000 se compose d'une liste d'engagements qui vise à contribuer à la conservation des habitats et des espèces d'intérêt communautaire identifiés sur le site Posidonies de la côte palavasienne. Ces engagements correspondent aux pratiques de gestion et comportements favorables à la conservation et la protection du patrimoine marin collectif.

A qui s'adresse cette Charte Collective ?

Cette Charte s'adresse à tous les usagers du site Natura 2000, qu'il soit individuel ou regroupés en structure collective, exerçant une activité professionnelle ou de loisir.

La signature de cette Charte vous engage sur une durée minimum de 3 ans, date à laquelle celle-ci est évaluée au même titre que le Document d'objectif. Si aucunes modifications ne sont apportées, l'engagement se prolonge.

Rappel réglementaire

L'adhésion à cette Charte ne soustrait en rien les obligations réglementaires et légales existantes liées aux usages en mer à l'exploitation de ses ressources, et aux évaluations des incidences au titre de Natura 2000. Il convient donc de prendre connaissance de la réglementation en vigueur relative à votre activité et de la respecter.

Présentation du site Natura 2000 Posidonies de la côte palavasienne

Situé dans la partie la plus septentrionale du golfe du Lion, le site Natura 2000 Posidonies de la côte palavasienne couvre une vaste étendue marine de 10 830 hectares depuis la côte jusqu'aux 2 milles nautiques au large et plonge jusqu'à 20 mètres de profondeur.

Ce site Natura 2000 présente une grande diversité d'habitats et de paysages sous-marins qui en font toute sa richesse et sa singularité. Il correspond d'ailleurs à l'un des trois sites du Languedoc-Roussillon désignés en 2006 pour la présence de l'habitat prioritaire « herbiers de posidonie » (*Posidonia oceanica*).

D'un point de vue écologique, ce site est constitué majoritairement de substrats sableux, de substrats rocheux, et d'herbiers de posidonie, dont la régression a été importante.

Enfin, concernant les espèces marines d'intérêt communautaire présentes, il semble que le site Natura 2000 soit fréquenté par le grand dauphin (*Tursiops truncatus*), ainsi que par la tortue caouanne (*Caretta caretta*), qui apprécient les eaux riches et peu profondes du plateau et du talus continental.

Halte aux idées reçues !

Un site Natura 2000 en mer n'est pas un musée où toute activité serait interdite et où l'homme ne serait que spectateur. Bien au contraire, l'homme doit y être acteur. Il s'agit bien là d'un outil de conservation du patrimoine naturel marin qui, lorsqu'une espèce ou un habitat d'intérêt communautaire est menacé, doit trouver des mesures de gestion, en concertation avec les acteurs locaux, en tenant compte des exigences économiques, sociales et culturelles du site.

Les habitats et espèces d'intérêt communautaire en image



Herbiers de posidonie



Récifs



Banc de sable à faible couverture permanente d'eau marine



Grand dauphin



Tortue caouanne

Credits Photographique

Andromède Oceanologie
(trois habitats)

Boris Daniel AAMP
(Grand Dauphin)

CESTMED
(Tortue Couanne)

Accompagner la mise en place d'un réseau de plongeurs bénévoles et appuyer la mise en place de suivis participatifs en renforçant et en valorisant les démarches et initiatives existantes

- Orientation de gestion : ACT. Favoriser le développement durable et la valorisation des usages et des activités socio-économiques compatibles avec les enjeux de conservation du site Natura 2000
- Objectif de développement durable : ACT.4 Impliquer et associer les acteurs dans la vie et l'animation du site Natura 2000
- Mesure de gestion : ACT.4.2 Favoriser le rôle sentinelle des plongeurs sous-marins

Dispositif de l'action : Animation

Zone d'application de l'action



Enjeux et justification de l'action

Habitats et espèces d'intérêt communautaire justifiant l'action	Ensemble des habitats et espèces d'intérêt communautaire identifiés sur le site Natura 2000
Contexte	Malgré des fonds marins à dominance sableuse, l'activité de plongée sous-marine est bien présente sur le site Natura 2000. Une vingtaine de structures professionnelles et associatives réalisent approximativement 40 000 plongées par an (dont 25 000 entre juillet - août) sur une quarantaine de sites bien identifiés.
Menaces potentielles	Idem fiche action N°11 (hors piétinement)
Objectifs de l'action	Impliquer et associer les acteurs dans la vie et l'animation du site Natura 2000, à travers un dispositif de veille écologique alimenté par ces derniers

Cybelle, Méditerranée via son programme de science participatives, la Commission Bio Régionale de la Fédération Française d'Étude des Sports Sous-Marins (FFESSM), qui travaille actuellement sur divers suivis et protocoles simples et accessibles : herbiers, roches, fonds meubles), le Conseil Général de l'Hérault à travers son site internet permettant aux acteurs d'inscrire toute observation sur le milieu naturel (terrestre et marin). Ces démarches de sciences participatives disposent d'outils (plaquettes d'identification, protocoles standardisés etc) auxquels il convient d'intégrer les problématiques et les enjeux de Natura 2000 ;

- mettre en œuvre de manière opérationnelle des suivis participatifs, et établir un dispositif de veille écologique avec le concours du réseau plongeur, permettant ainsi une remontée d'information régulière sur l'état de conservation des habitats (ex. inventaire des espèces patrimoniales, suivi photographique des gorgones etc)
- intégrer ces informations de suivi des habitats et des espèces aux données existantes pour une meilleure gestion du site Natura 2000. Faire remonter également ces données et initiatives au Système d'Information Nature et Paysages (SINP) et au Réseau d'Observateurs en Plongée (ROP) ainsi que toutes autres bases de données régionales ou nationales traitant notamment des sciences participatives ;
- valoriser cette action en l'accompagnant d'un travail de communication auprès des acteurs, en organisant régulièrement des réunions « retour sur le réseau plongeur » afin de présenter les données collectées et leur utilisation.

Indicateurs de suivi et d'évaluation :

Indicateur	Mode de collecte / protocole	Responsable
Suivi	Comptes rendus des réunions de concertation ; documents d'avancement ; rapports annuels des suivis et de la veille écologique	Structure animatrice
Évaluation	Appropriation du réseau par les acteurs de la plongée sous-marine ; nombre d'acteurs investies dans le réseau	Structure animatrice

Partenaires et acteurs pré-identifiés ou potentiels

Maître d'ouvrage pressenti : Structure animatrice

Maître d'œuvre pressenti : Structure animatrice

Partenaires scientifiques et techniques pressentis :

Partenaire (potentiels)	Mode de participation potentiel
Cybelle Méditerranée	Appui technique
Commission Bio de la FFESSM	Appui technique
Conseil Général de l'Hérault	Appui technique
Clubs et écoles de plongée locaux	Appui technique

Partenaires administratifs et financiers pressentis :

Partenaire	Mode de participation potentiel
DREAL-LR	Financement animation

Estimation du coût de l'action et des financements

Dans un premier temps, il s'agit essentiellement de la disponibilité de l'animateur à mobiliser les acteurs et à définir une stratégie de mise en œuvre du réseau.

Partenaire	Action prise en charge	Taux d'intervention (%)
DREAL-LR	Financement de l'animation du DOCOB	A Définir par la convention d'animation Etat - Structure animatrice
Structure animatrice	Temps animateur (impulser, suivre, réaliser et valoriser l'action)	Idem

Calendrier de mise en œuvre

Année	2013	2014	2015
Action opérationnelle	Phase préparatoire de l'action	Mise en œuvre opérationnelle de l'action	
Budget prévisionnel (coût T.T.C)	Temps animation	Temps animation	

Description de l'action et dispositif de mise en œuvre

Description de l'action :

Cette action prévoit de valoriser le rôle d'alerte, les connaissances et l'expérience des plongeurs locaux aux écosystèmes marins du site Natura 2000, en impulsant un travail collaboratif via un réseau de plongeurs bénévoles.

Méthode de mise en œuvre :

Cette action comprend différentes étapes de mise en œuvre :

- impulser une dynamique collaborative avec les structures de plongée sous-marine volontaires ;
- développer, animer et dynamiser le réseau des observateurs plongeurs en valorisant les démarches et initiatives existantes (ex. le programme



Un objectif : aboutir à un DOCOB intégré

Mise en cohérence des territoires : articulation « Terre – Mer » (ex. problématique qualité de l'eau)

DCE

Directive baignade

DCSMM

Natura 2000

Outils et programmes existants dont les objectifs contribuent à l'amélioration de la qualité de l'eau du site Natura 2000

Objectif : intégrer et faire remonter au sein de ces politiques de gestion et outils, les enjeux du site Natura 2000
- Dynamique de travail collaborative -

SCOT(s)
(Volet Littoral)



DOCOB(s)
lagunaires-terrestres

Réseaux de surveillance

SDAGE



photo : Laurent Balesta / L'OEI d'Andromède
équipe : Annelis Brouzet / L'OEI de Narbonne



Moyens humains pour l'élaboration du DOCOB

Agence des aires marines protégées



Opérateur principal (Responsabilité de la réalisation du DOCOB)

Comité Régional des Pêches Maritimes et des Elevages Marins du Languedoc-Roussillon



Opérateur associé (Responsabilité de la réalisation du Diagnostic socio-économique et l'implication des pêcheurs professionnels dans la démarche)



Communication & lien avec les acteurs locaux

Création dans les mois à venir d'un portail internet dédié au site Natura 2000 pour suivre l'évolution de la démarche :

- Mise à disposition de documents, études etc. (ex. Arrêté Préfectoral COPIL, états des lieux écologique, socio-économique etc.)
- Compte rendus de réunion et relevé de décision (COPIL, réunions thématiques, ateliers, groupes de travail etc.)
- Diverses actualités du site Natura 2000
- Contacts

Atelier technique des ESPACES NATURELS



Chercher dans ce site :



Posidonies côte palavasienne

Votre espace d'échange

Dernières actualités

A vos agendas ! 07/06/2011
Programme des réunions et ateliers thématiques à venir.

Retrouvez toutes nos actualités

Extranet

► Le DOCOB

Bienvenue sur le site Posidonies de la côte palavasienne

[Voir](#) [Éditer](#) [Contrôle d'accès](#) [Dupliquer](#)

Le site Natura 2000 Posidonies de la côte palavasienne

Situé dans le Golfe du Lion, le site Natura 2000 Posidonies de la côte palavasienne a été désigné au titre de la Directive « Habitats, Faune, Flore » 92/43/CEE.

Lors du premier comité de pilotage (COPIL) le 24 septembre 2010, le Préfet Maritime de Méditerranée (président du COPIL) ainsi que les membres du comité de pilotage ont désigné deux opérateurs chargés de l'élaboration du document d'objectifs :

- L'Agence des aires marines protégées (opérateur principal) **contact**
- Le Comité Régional des Pêches Maritimes et des Elevages Marins du Languedoc-Roussillon (opérateur associé) **contact**

S'ajoute à ces deux opérateurs, la Station Méditerranéenne de l'Environnement Littoral, qui apporte un appui technique en accueillant la chargée de mission du site, mais aussi scientifique.

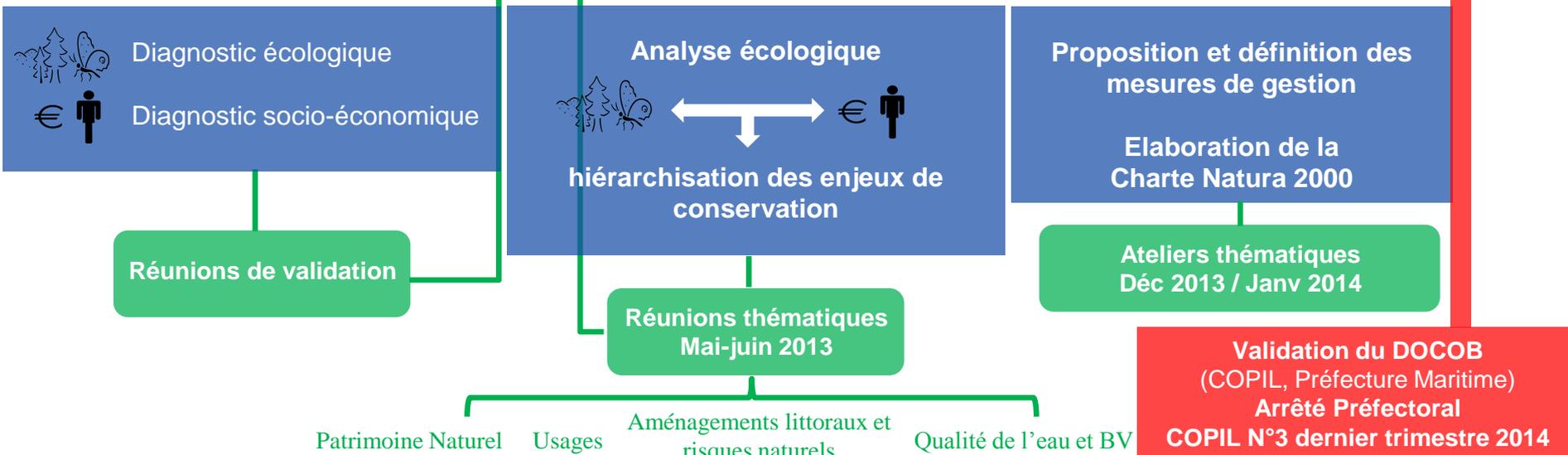


Les étapes de réalisation du DOCOB (site pilote Posidonies côte palavasienne)



Phase I : état des lieux et diagnostics – objectifs et enjeux de conservation

Phase II : concertation et définition des mesures de gestion





Contacts et renseignements

Marion CORRE

Chargée de mission coordinatrice
Station Marine de l'Environnement Littoral
2, rue Des Chantiers
34200 Sète

Tél : 04.67.46.33.92

Fax : 04.67.46.33.99

Port : 06.15.95.24.46

Courriel : marion.corre@aires-marines.fr

Boris DANIEL

Chargé de mission Natura 2000 et référent scientifique de façade

Antenne Méditerranée Agence des aires marines protégées
Opérateur principal

Tél : 04.34.46.66.58

Port : 06.87.91.07.05

Courriel : boris.daniel@aires-marines.fr

Thomas SERAZIN

Chargé de mission pêche et environnement
Opérateur associé
CRPMEM Languedoc – Roussillon

Tél : 04 67 74 91 97 Fax : 04 67 74 91 08

Port : 06 48 19 22 83

Courriel : crpmem.lr@wanadoo.fr

Merci de votre attention...

